Jean Bte Languet

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1621

Né à Dijon (Côte d'Or), le 1600

Mort à Dijon, le 29 septembre 1652

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

<u>Odry</u> : T. III, p. 161.

<u>Cloyseault</u> : <u>Ménologe</u>, p. 43

<u>Vies</u> : T. I, p. 79

T. II, p. 38, notice

<u>Abbé Deberre</u> : Histoire de la Vénérable sœur Marguerite du S. Sacrement - Paris, Poussielgue, 1907. p. 200, 201.

LE PÈRE

JEAN-BAPTISTE LANGUET

PRÊTRE DE L'ORATOIRE

(1600-1652)

SOMMAIRE. — Motif qui a porté d'écrire cette vie. — Naissance de Jean-Baptiste Languet. — Son caractère d'esprit. — Son entrée à l'Oratoire. — Sa vie intérieure. — Il fait bâtir une petite chapelle en l'honneur du mystère de l'Enfance. — Sa liaison avec M. de Renti. — Sa conduite envers les âmes qu'il dirigeait. — Sa charite pour les pauvres, et son inclination à faire l'aumône. — Son amour et sa dévotion pour la sainte Vierge. — Il fait bâtir une chapelle en l'église des carmélites de Beaune. — Sa dévotion pour les fêtes de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge. — Son zèle pour le sacerdoce de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. — Son amour pour la pénitence. — Sa préparation à la mort. — Sa dernière maladie. — Ses dispositions saintes pendant sa maladie. — Il reçoit les derniers sacrements.

Si les entretiens des méchants sont très dangereux et pervertissent ordinairement par la contagion de leur malice les bonnes mœurs de ceux qui les fréquentent, ainsi que saint Paul nous en avertit, il est aussi certain, selon la doctrine du même apôtre, que la conversation des bons est toujours utile à ceux qui les approchent. Car l'odeur suave de JÉSUS-CHRIST, qu'ils exhalent en leurs

actions, dissipant l'infection de ce siècle malheureux, porte le goût de Dieu dans les cœurs, et l'exemple de leurs vertus y met une certaine semence de justice, ainsi que remarque saint Bernard, qui produit la sainteté dans son temps. C'est l'unique motif qu'on s'est proposé, entreprenant d'écrire la vie et les vertus du P. Jean-Baptiste Languet, prêtre de la congrégation de l'Oratoire de JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur.

Il naquit à Dijon en 1600. Dès son bas âge, il parut d'un naturel doux, modeste, prudent et porté à la vertu, principalement à la charité pour les pauvres, qu'il aimait tendrement, et qu'il a assistés toute sa vie autant qu'il a pu. Il était doué d'un bon esprit et d'un jugement solide, ainsi que l'ont reconnu ceux qui ont eu l'avantage de demeurer avec lui et de traiter ensemble de science ou d'affaires, dans lesquelles on le trouvait plus éclairé, quoique solitaire et séparé de tous, que ceux qui s'y appliquaient par profession et qui s'y croyaient les mieux versés. C'est ainsi que la grâce rend les hommes spirituels juges de toutes choses, selon saint Paul.

Il prit l'habit de l'Oratoire le jour de la Présentation de la très sainte Vierge, en l'année 1621, qui était la vingt et unième de son âge; et dès ce temps-là le P. de Bérulle, notre très honoré Père et Fondateur, le dédia au saint Enfant JÉSUS, et le consacra tout à sa sainte Enfance, pour honorer ce mystère par l'état d'une vie d'innocence et de simplicité. Il ne comprit pas alors les avantages de cette consécration par une main si sainte, ni les obligations qu'elle lui imposait de vivre dans l'esprit et la grâce de l'enfance chrétienne, que ce saint homme prévoyait lui devoir être communiqué dans la suite. Car Dieu, qui ne fait rien qu'avec poids et mesure, a son temps et ses moments pour faire à ses élus les grâces qu'il leur a préparées de toute éternité; et il les y dispose

selon le conseil admirable de sa volonté, par une conduite de sa providence toujours certaine quoique secrète. Cela paraît clairement en ce qui est arrivé au P. Languet pour le conduire comme pas à pas à l'enfance spirituelle de grâce à laquelle il avait été destiné par notre bienheureux Père, et qui devait achever sa voie pour le rendre digne du ciel.

Sa vie dans l'Oratoire était silencieuse, solitaire, pacifique et dans une égalité d'esprit sans pareille, quoi qu'il arrivât, sans jamais s'élever dans la prospérité, ni s'abattre ou se troubler tant soit peu dans l'adversité. Il était insensible aux honneurs et aux mépris, aux louanges et aux injures. Le monde avec toutes ses magnificences et ses plaisirs lui était insupportable. Il avait horreur de tout ce qu'il aime et de tout ce qu'il estime. L'Esprit de Dieu, qui l'animait, lui en avait donné une connaissance beaucoup plus parfaite que tout ce qu'en disent même les livres de piété. S'il s'entretenait quelquefois avec des séculiers pour quelque œuvre de charité, ses discours tendaient toujours ou à imprimer du mépris pour le monde, ou à inspirer de l'amour pour Dieu. Il parlait peu, mais c'était toujours de l'abondance du cœur; et comme son cœur était plein de l'amour de Dieu, ou il gardait le silence, ou il parlait de Dieu avec un recueillement et une onction qui faisaient même impression dans les cœurs les plus endurcis. Mais ce qui le rendait plus singulièrement respectable à tous ceux qui l'approchaient, était une candeur et une simplicité de grâce qui était cause qu'on le considérait plutôt comme un ange du ciel que comme un homme de la terre.

On le regardait, dans toutes les maisons où il demeurait, comme un exemple de vertu et un modèle de perfection. Chacun voulait l'avoir, et celui qui le possédait ne le voulait jamais perdre. Il fut destiné pour avoir soin

de l'institution de Lyon, dans le temps qu'il demeurait dans la maison de Dijon. Mgr l'évêque de Langres, Sébastien Zamet, qui l'estimait particulièrement et qui avait peine de le voir sortir de son diocèse[1], l'arrêta et l'empêcha d'exécuter son ordre. Le T. R. P. Bourgoing, pour lors général de l'Oratoire, croyant que cela s'était fait à la sollicitation du supérieur de la maison de Dijon, lui en écrivit en ces termes : « Vous tenez trop longtemps « chez vous un trésor qui doit être commun à tout l'Ora- « toire. Il faut en faire part aux autres maisons. » Voilà la réputation que le P. Languet s'était acquise dans la Congrégation, et s'il n'a point eu de charge, ce n'a pas été faute d'estime ni de capacité pour s'en bien acquitter, mais par une grâce spéciale que son humilité avait obtenue de Dieu, afin de n'être point partagé entre lui et les créatures.

Ce digne enfant du P. de Bérulle a laissé partout où il a demeuré des marques de la sainteté commencée que porte la grâce spirituelle à laquelle il avait été consacré par notre Fondateur, et dont il avait reçu et nourrissait en son cœur le germe sans le connaître. Au retour d'un voyage qu'il fit à Beaune, où il eut de grands et de saints entretiens avec la sœur Marguerite du Saint-Sacrement, que les miracles et le concours du peuple à son tombeau ont rendu si fameuse[2], il s'appliqua avec une fidélité ad-

[1] Dijon ne fut séparé du diocèse de Langres qu'en 1731.

[2] Marguerite Parigot, née à Beaune le 7 février 1619, donna de bonne heure des marques d'une admirable sainteté. Entrée en 1630 au Carmel de sa ville natale, elle y pratiqua aussitôt les plus héroïques vertus. Pendant une grave maladie qu'elle fit en 1631, elle fut guérie par l'attouchement d'un camail du P. de Bérulle. Mais les grâces les plus extraordinaires qui furent accordées à cette admirable servante de Dieu sont ses familières et fréquentes communications avec Notre-Seigneur. Dans l'une de

mirable et extraordinaire à honorer le saint Enfant Jésus par la pratique de plusieurs dévotions particulières vers lui et vers ses mystères. Il fut inspiré dans le même temps de lui bâtir une petite chapelle dans le jardin de la maison de l'Oratoire de Dijon, et de la dédier au sacré mystère de son Enfance. Il s'y retirait souvent la nuit, pour exercer sur son corps de sanglantes austérités par de longues disciplines dont il l'affligeait. D'autres fois on l'y trouvait le visage prosterné contre terre et fondant en larmes, pour demander pardon à Dieu des péchés qu'il avait entendus en confession ; mais le plus souvent il y était rempli de consolations qui ne peuvent s'exprimer, ainsi qu'on en peut juger par une de ses paroles qu'il dit un jour à un de ses amis : « Je suis surpris des « faveurs singulières que Dieu m'accorde en ce petit lieu. « Je me dédie selon mon pouvoir, aidé de sa grâce, et « je m'offre en sacrifice à cet adorable Enfant et à son « très pur amour, pour demeurer dans le temps et dans « l'éternité à ses pieds divins, comme une hostie de « louange et d'actions de grâces à sa bonté, pour tous « les effets de sa miséricorde sur mon âme. »

Une des choses que le Fils de Dieu Notre-Seigneur demanda à son Père avec plus d'instances, et la prière solennelle qu'il lui fit un peu avant sa mort, est l'union

ses apparitions, le divin Sauveur dit aux anges qui l'accompagnaient : « Quelle grâce ne communiquerai-je pas à l'épouse de mon enfance ! Elle me sera chère à jamais, et je ne refuserai rien à ses prières. Je l'ai choisie pour faire connaître aux hommes combien je les aime et combien leur ingratitude m'afflige. Vous la reconnaîtrez à ce signe, » continua la voix de Dieu. Et il grava sur son front : Ma petite épouse. Depuis ce jour, Marguerite passa le reste de sa courte vie (elle mourut en 1648) à établir et répandre partout la dévotion à l'Enfant Jésus. De nombreux miracles eurent lieu à son tombeau : aussi a-t-elle été déclarée vénérable, et le procès de sa béatification est commencé.

des siens dans la sainteté de sa grâce par le lien sacré de sa charité. Le P. Languet et M. de Renti[1] ont reçu un bel effet de cette divine prière de Jésus-Christ et ont fait paraître, par leur liaison très étroite en la grâce, que Celui qui devait mettre toutes les choses dans l'unité était venu. Voici comme leur liaison se fit. Pendant le séjour que M. de Renti fit à Dijon pour un procès d'importance qu'il avait eu au parlement, il choisit l'église des Carmélites pour y faire ses dévotions, et comme le P. Languet y allait tous les jours dire sa messe, il s'adressa à lui pour se confesser. Il fut assez longtemps sous sa direction sans faire aucune connaissance que celle que leur donnait le secret de la confession. Mais à la fin, M. de Renti ayant remarqué dans son saint directeur des grâces et des lumières au-dessus du commun, il lui rendit visite et lia avec lui une sainte amitié qui a duré jusqu'à la mort. Ce grand serviteur de Dieu jusqu'alors s'était beaucoup appliqué aux œuvres de charité pour le prochain, et il ne donnait pas tout le temps qu'il aurait pu à l'oraison, pour se remplir de l'Esprit de Dieu, afin de les faire dans toute la pureté d'intention qu'il demandait de lui. Le P. Languet l'en avertit et lui dit que la sainte Vierge lui avait fait connaître que ses actions envers le prochain et envers les pauvres lui étaient agréables, mais qu'elle désirait qu'il s'élevât dans les voies intérieures et qu'il s'adonnât à l'oraison plus qu'il ne faisait. Il reçut cet avis avec beaucoup de respect et de

[1] G.-J.-B., baron de Renti (1611-1649), après avoir brillé dans le monde autant par ses qualités naturelles que par ses vertus chrétiennes, embrassa à vingt-sept ans, sous la conduite du P. de Condren, une vie austère, pénitente, et pleine d'œuvres de la plus admirable charité. Il fut l'un des fondateurs de la société des Frères cordonniers. Sa *Vie*, par le P. de Saint-Jure, a été souvent réimprimée.

soumission, et il l'a pratiqué depuis ce temps-là avec une grande assiduité et un progrès notable en la vertu et en l'exercice d'oraison. Il y persévérait plusieurs heures de suite, et lorsqu'il en sortait, il sentait un si grand attrait de continuer, que s'il eût eu le temps, et qu'on le lui eût permis, il n'aurait jamais interrompu ce saint et aimable exercice.

Notre bon prêtre avait un don particulier pour la conduite des âmes, un zèle, une charité, une douceur et une patience admirables pour elles. Il semblait que Dieu lui révélât les secrets et qu'il lui marquât les voies par lesquelles il devait les conduire à la perfection demandée à chacune en particulier. Sa manière d'agir était humble, prudente, charitable, patiente et désintéressée. Il ne s'ingérait à la conduite de personne, et il ne l'acceptait d'aucune en particulier, qu'après avoir longtemps prié et consulté Dieu. Mais quand il l'avait acceptée et qu'il croyait que Notre-Seigneur l'y avait engagé, on ne peut pas dire la charité qu'il avait pour elle, sans distinction d'état ni de condition; et l'on ne peut exprimer les soins infatigables qu'il en prenait pour la conduire à la perfection qu'il jugeait que Dieu demandait d'elle. Il dirigeait beaucoup plus de filles et de femmes que d'hommes, mais il était avec elles d'une précaution inconcevable. Il leur parlait rarement hors du confessionnal; il ne les visitait jamais à moins qu'elles ne fussent malades, et pour lors il voulait qu'il y eût toujours quelques personnes dans la chambre pour être témoins de leurs entretiens. Quoique en toute occasion il fût grave et sérieux, il l'était encore davantage en leur présence; il y avait presque toujours les yeux baissés en terre; l'on n'a jamais remarqué qu'il ait regardé aucune femme en face, et après dix ou douze ans à peine les connaissait-il de visage. Il ne pouvait souffrir qu'elles lui parlassent

des nouvelles de la ville ni qu'elles lui rapportassent les différentes affaires de famille.

S'il est vrai que l'aumône soit un cachet divin qui scelle et qui conserve comme la prunelle de l'œil, ainsi que parle l'Ecclésiastique[1], la grâce de celui qui la fait, et qu'elle rende les amateurs des pauvres semblables à Dieu, comme remarque saint Chrysostome sur ces paroles de Notre-Seigneur en saint Luc[2] : *Estote misericordes sicut Pater vester misericors est;* il ne faut pas s'étonner si le P. Languet a reçu de si bonne heure des grâces spéciales de Dieu qui ont paru en lui dès son enfance, et s'il y a fait de si grands progrès qu'il a mérité d'être associé aux âmes les plus saintes de son temps; il ne faut pas, dis-je, s'en étonner, puisqu'il a aimé si parfaitement les pauvres dès son bas âge, et qu'il a toujours continué à les secourir selon son pouvoir pendant qu'il a vécu.

Il n'a pas été plus tôt capable d'amour qu'il a aimé les pauvres. Sa charité pour eux était si grande, qu'il voulait toujours être le porteur des aumônes qu'on leur faisait chez son père. En hiver, il ne se contentait pas qu'on leur donnât à la porte, il voulait encore qu'on les fît chauffer; et comme cela arrivait souvent à des heures indues, on les renvoyait quelquefois, ce dont il était si affligé qu'on l'a souvent vu pleurer très amèrement. Ses parents n'étaient pas fâchés de le voir de cette humeur, et, s'accommodant à son inclination, ils entretenaient en lui par d'amples aumônes cet amour qu'ils voyaient avec joie. Il était l'aumônier de leur maison et le solliciteur des pauvres, et prenait tout ce qu'il pouvait sur ses besoins et sur ses plaisirs pour subvenir à leurs misères.

[1] Eccli. XVII, 18.
[2] Luc. VI, 36.

Cette charité, qui était comme née avec lui, s'était toujours conservée et même augmentée de beaucoup à mesure qu'il avait crû en âge et en vertu. Il a toujours regardé les pauvres comme les membres de Jésus-Christ, et il les a aimés en cette qualité d'un amour respectueux, cherchant le moyen de les soulager avec autant d'empressement qu'il en eût eu pour Jésus-Christ même. Il ne se contentait pas de leur distribuer tout l'argent qu'il pouvait retirer de son patrimoine, il se privait encore très souvent, à table, de sa soupe et de sa portion pour les porter ensuite à des pauvres honteux. Cet amour pour eux l'a souvent dépouillé, pendant les rigueurs de l'hiver, des habits qui étaient les plus nécessaires, jusqu'à lui faire donner sa propre chemise, et s'en passer pendant plusieurs jours, pratiquant en même temps la charité et la mortification. Il ne pouvait pas souffrir qu'un pauvre eût de plus méchants souliers que lui, et quand il en rencontrait dont les souliers n'étaient pas si bons que les siens, il les changeait avec eux. Il avait une tendresse particulière pour les pauvres enfants orphelins, et il pourvoyait à tous leurs besoins. Mais il s'appliquait surtout, quand ils étaient grands, à chercher les moyens de leur faire apprendre quelque métier pour gagner leur vie le reste de leurs jours. Il avait reconnu par expérience que la plupart de ces gueux mendiants et vagabonds n'avaient pas beaucoup de religion; qu'ils se confessaient rarement; que souvent ils n'entendaient pas la messe les jours de fêtes, ne faisant que courir d'église en église pour demander l'aumône ; qu'ils ignoraient presque les premiers principes de la religion, et qu'ils croupissaient en de très méchantes habitudes. C'est pourquoi il avait grand soin de les interroger et de les instruire sur tous ces points, et ensuite il leur donnait l'aumône avec beaucoup de douceur et de charité, afin que les paroles fissent plus

d'impression sur leurs esprits. Car il croyait que cette aumône spirituelle leur était infiniment plus nécessaire que la corporelle.

S'il m'était aussi facile de faire voir l'humble et pieuse affection du cœur du P. Languet pour la sainte Vierge et pour son Fils, en quoi saint Augustin fait consister la vraie dévotion, que de rapporter ce qu'il a fait pour honorer leurs images, qui est une marque et un effet de l'honneur et de l'amour qu'il leur portait intérieurement, on verrait la beauté éclatante de la religion et les charmes de l'amour divin. Il avait un cœur tout plein d'amour, d'honneur et de confiance pour Marie. Il la regardait, il l'aimait comme sa mère. Il l'honorait comme sa souveraine après JÉSUS-CHRIST, et il y avait recours comme à son refuge, en tous ses besoins, et en ceux des personnes avec qui il avait quelque liaison. Il ne séparait jamais en ses dévotions le saint Enfant JÉSUS de sa très digne Mère. Il n'envisageait jamais l'un sans l'autre.

En reconnaissance des grâces continuelles qu'il recevait d'eux, il prit résolution de faire bâtir une chapelle en leur honneur dans l'église des carmélites de Beaune, proche de leur chœur, pour y mettre l'image d'une sainte Vierge qui tient le petit JÉSUS entre ses bras. Dans la suite, il y fit encore construire le sépulcre de la bienheureuse sœur Marguerite-Marie du Saint-Sacrement, où son corps repose à présent au pied de cette image[1].

Il célébrait ses fêtes et celles de Notre-Seigneur avec une dévotion extraordinaire, et il s'y préparait longtemps

[1] Les choses ne sont malheureusement plus dans cet état. Les carmélites furent chassées de leur couvent par la tourmente révolutionnaire, et leur chapelle démolie ; mais le corps de la vénérable sœur a été heureusement préservé, et repose aujourd'hui dans la nouvelle chapelle du Carmel de Beaune.

auparavant par des prières, des jeûnes et des mortifications, et par des dispositions intérieures que son amour singulier pour ces divins objets lui inspirait; et comme il s'y disposait avec tant de soin, aussi les passait-il très saintement, et il y recevait des grâces extraordinaires, surtout aux fêtes de la sainte Vierge, dans lesquelles, comme il l'a déclaré à une personne de confiance, il ressentait de certaines grâces qu'il ne trouvait pas dans les fêtes des autres saints.

Mais l'objet le plus sensible de sa dévotion était le sacerdoce de Jésus-Christ, notre divin Prêtre. Quand il pensait au souverain bonheur qu'il avait d'être élevé à cette dignité, qui lui donnait de si grandes liaisons à Jésus et à Marie qu'il devenait presque une même chose avec l'un et l'autre, il se répandait en des louanges et des actions de grâces qui le ravissaient quelquefois hors de lui-même. On ne pouvait le voir à l'autel dire la sainte Messe sans être touché de dévotion. Il faisait cette action avec tant de recueillement et de modestie qu'on était charmé. Aussi ne s'en approchait-il jamais qu'après une longue et fervente préparation. Il se confessait deux ou trois fois par semaine, et quelquefois même plus souvent. Lorsque les Quatre-Temps approchaient, il redoublait ses prières et ses mortifications pour demander à Dieu qu'il donnât de saints prêtres à son Église, et il passait la plus grande partie de la matinée du samedi, auquel on faisait les ordres, devant le saint Sacrement pour prier à cette intention, ne croyant pas qu'il y eût d'affaire au monde plus importante que celle-là. Il conseillait ordinairement aux jeunes prêtres trois choses : la première était de lire tous les ans, dans la semaine des Quatre-Temps qu'ils avaient reçu le sous-diaconat, toutes les rubriques du bréviaire; la seconde, dans celle qu'ils avaient reçu la prêtrise, toutes celles du missel;

et la troisième, s'ils étaient curés, dans celle qu'ils avaient pris possession de leur cure, celles de leur rituel; il disait que c'était le véritable et le meilleur moyen de réciter leur bréviaire, de dire la sainte Messe et d'administrer les sacrements avec la dévotion et les autres dispositions saintes que Dieu demandait d'eux.

Depuis que le premier homme a perdu le chemin de l'innocence, que Dieu lui avait marqué pour aller au ciel, tous ses descendants, qui se sont égarés avec lui et en lui, sont obligés de prendre celui de la pénitence s'ils veulent arriver au ciel. Le P. Languet était bien persuadé de cette vérité fondamentale du salut; car, quoiqu'il ait toujours mené une vie très pure et très innocente, il a pourtant été aussi pénitent que s'il avait été un grand pécheur. L'esprit de pénitence qui l'animait aux mortifications extraordinaires qu'il faisait, ne l'a quitté qu'à la mort, et il n'a cessé de se mortifier qu'en cessant de vivre.

Si la vraie pénitence consiste en la haine du péché et en l'amour de Dieu, ainsi que l'enseigne saint Augustin, et que l'esprit de cette vertu contienne l'un et l'autre, l'on peut assurer que le P. Languet a été un véritable pénitent, puisqu'il avait une horreur extrême de tout péché, mais encore plus grande de ceux qui sont contraires à la pureté, en sorte qu'il ne pouvait en entendre parler sans frémir de tout son corps; et son amour pour Dieu, qui produisait cette haine du péché, était si parfait qu'il n'y a point d'esprit qui le puisse concevoir.

Le soin qu'il avait de plaire à Dieu en tout et partout et la crainte de lui déplaire en quoi que ce soit, lui ont fait mener une vie aussi retirée et aussi solitaire que celle des déserts les plus affreux. Il fuyait les charges, non pour les peines qu'elles portent, mais à cause du danger qu'il y a d'offenser Dieu dans le commerce avec

le monde, et dans le tracas des affaires auxquelles elles obligent. Il ne faisait aucune visite sans nécessité. Il était si austère dans sa vue, quand il allait en ville pour le service de quelques âmes, qu'il ne se servait de ses yeux que pour se conduire et qu'il ne les élevait jamais pour voir qui que ce soit.

Voilà comme a vécu le P. Languet, dans une véritable mort au monde, dans une mortification de ses sens et dans un retranchement universel de tous les plaisirs de ce monde. Il souffrait dans une disposition tout à fait admirable d'humilité et de pénitence tout ce qui lui arrivait de fâcheux, soit en l'esprit soit au corps, et avec d'autant plus de joie extrême que le mal était grand et sensible. Outre cela, il jeûnait plusieurs jours de la semaine, portait souvent la haire, ne faisait le plus souvent qu'un repas les jours de jeûne de l'Église, ne buvait que de l'eau ces jours-là, passait une partie des nuits en prière devant le saint Sacrement, était fort mal vêtu en hiver, ce qui le faisait beaucoup souffrir du froid. Cependant il couvrait toutes ses austérités d'une si grande gaieté d'esprit qu'il semblait qu'il ne souffrait rien : aussi était-ce une de ses maximes qu'il valait mieux ne point faire de pénitence et de mortifications extraordinaires que de les faire avec chagrin et de mauvaise humeur. On ne l'a jamais ouï se plaindre de quoi que ce soit : il disait que les plaintes que plusieurs font du chaud ou du froid étaient des paroles inutiles et d'impatience, et que dans les maux qui nous arrivent, et qui ne sont que pour nous, il ne fallait pas s'en plaindre, crainte d'en donner de la peine aux autres.

Il était maigre et d'un tempérament faible, et fort incommodé d'un pied, ce qui le rendait plus susceptible de toutes les injures du temps, moins fort pour les porter, et moins capable de s'en garantir; et cependant l'esprit

de pénitence lui rendait tout supportable, et le rendait tranquille dans les incommodités, auxquelles d'autres d'une plus forte complexion que lui avaient succombé. C'est ainsi qu'il a supporté un mal notable au pied l'espace de dix mois sans en rien témoigner, quoiqu'il lui causât une douleur très sensible. Son unique remède pendant tout ce temps fut de plonger son peu de douleur dans cet océan de douleurs que Notre-Seigneur Jésus-Christ souffrit à la croix, et particulièrement dans celles de ses pieds percés de clous.

Si la vie des saints est admirable aux yeux des hommes, leur mort, qui en est le sceau, est précieuse aux yeux de Dieu. La mort du P. Languet a un parfait rapport à sa vie et fait voir qu'on meurt ordinairement comme on a vécu. Il fut inspiré de se préparer deux ans auparavant, pendant lesquels il lisait tous les jours à ce dessein la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ à genoux devant le saint Sacrement, et il s'adressait ensuite à tous les saints connus et inconnus, qui arrivaient chaque jour, en l'honneur desquels il disait l'hymne et l'antienne de tous les saints; il ajoutait le *Magnificat* et l'antienne de la sainte Vierge, selon le temps, et tout cela pour être assisté de ces puissants protecteurs à sa mort, dont il ignorait le jour et l'heure. Voici comme elle arriva.

Le samedi 14 septembre, il tomba malade d'un rhumatisme accompagné de fièvre et de grandes douleurs de tête, dont il ne témoigna rien selon sa coutume. Le lendemain, qui était le dimanche, il se trouva plus mal, et eut un frisson, qu'il porta tout le jour sans dire mot et sans rien omettre de son devoir ordinaire, tant pour l'office et les autres exercices de la communauté que pour le confessionnal et la messe, et il demeura ainsi en silence dans ses douleurs jusqu'au lundi soir qu'il envoya

demander permission au Père supérieur[1] de s'absenter des litanies à cause qu'il ne se pouvait tenir à genoux. Il suivit pour le reste la communauté dans sa paix et sa tranquillité ordinaire. Le mardi, il dit encore la sainte Messe; mais à la fin on remarqua qu'il était si faible et si abattu qu'on envoya chercher le médecin, qui le trouva plus mal qu'on ne croyait. On le mena à l'infirmerie, où, dès l'entrée, il s'éleva à Dieu, et il s'abandonna à tous ses bons desseins pour la mort et pour la vie, sans réserve.

Il y demeura dans la même paix et la même douceur d'esprit qu'il avait vécu, faisant tout ce qu'on voulait de lui sans réplique. Le moindre de ses soins fut celui de sa santé, et il n'aurait jamais pris aucun remède s'il n'eût regardé les ordonnances du médecin comme un signe de la volonté de Dieu. Il était tellement mort au

[1] C'était le P. André Carmagnole. Ce père, né à Cotignac en 1617, entré à l'Oratoire en 1637, y fut employé de bonne heure à la prédication, pour laquelle il avait beaucoup de talent. Devenu supérieur de l'Oratoire de Beaune, « il s'y fit, dit Batterel (*Mémoires*, IIe, II, p. 115), aimer et considérer extrêmement de toute la ville. Il s'y fit surtout la réputation d'un si fameux prédicateur, qu'après lui ils n'en pouvaient plus goûter d'autres, quoiqu'il leur parlât d'une manière fort élevée et un peu guindée, selon l'ancien goût du temps; mais c'était pour cela même qu'il leur plaisait, en sorte que, quelque habile homme qu'on leur envoyât, ils s'en revenaient toujours à lui, et disaient : « Parlez-« nous du P. Carmagnole : c'était un orateur que cet homme-là! « Il avait bien du sublime. Dès l'exorde, il s'élevait si haut, « que vous le perdiez de vue, tant il donnait dans le plato-« nisme. » Enfin on était si charmé de lui, que pour l'arrêter, dans la ville on lui donna la théologale du chapitre de la collégiale. » Il occupa cette charge et celle d'administrateur de l'Hôtel-Dieu de Beaune pendant plus de vingt ans; puis, rappelé à Paris, il fut successivement supérieur de Rouen, de Notre-Dame-des-Vertus et de Soissons. Il mourut le 5 décembre 1688, assistant et supérieur de la maison de Paris.

désir de vivre, qu'il ne demandait autre chose que la volonté de Dieu; l'espérance de la vie bienheureuse faisait toute sa consolation, comme il le fit connaître souvent par ses discours et par sa conduite.

Le Père supérieur lui dit plusieurs fois qu'on trouvait son mal fort dangereux, et lui demanda s'il était résigné à mourir. « Ce que Dieu voudra, répondit-il, car, que fais-« je en ce monde? ô mon Dieu, quand en serai-je délivré « pour jouir de votre bienheureuse éternité? — Mais s'il « vous fallait mourir maintenant, repartit le Père supé-« rieur, feriez-vous autre chose que ce que vous faites? « — Non, répondit le malade. — Quoi! ne feriez-vous « point votre confession générale? lui dit derechef le Père « supérieur. — Non, répondit-il, j'en ai déjà fait plu-« sieurs. Je ne ferais que ce que je fais, qui est de m'a-« bandonner à Dieu pour tout ce qui lui plaira : j'aime « beaucoup mieux faire sa volonté que la mienne. »

On ajouta : « Seriez-vous bien aise de vivre? — Oui, « si le bon Dieu le voulait, et très content de mourir, « s'il le veut. » On pourrait à cette occasion lui attribuer très justement ces paroles de l'office de saint Martin : *O virum ineffabilem, qui nec mori timuit, nec vivere recusavit.*

On lui dit de faire quelque vœu; il repartit qu'il en avait fait en d'autres occasions, mais que dans sa maladie présente il n'avait point d'autre instinct que de s'abandonner à tout ce que Dieu voudrait faire de lui; et il n'en voulut faire aucun, mais il demeura toujours entièrement abandonné au dessein de Dieu dans une paix d'esprit qui marquait bien que la mort et la vie lui étaient également indifférentes.

Le dimanche 22 du mois, il reçut le saint Sacrement avec sa piété ordinaire, et il demeura totalement appliqué à Dieu jusqu'au lundi au soir qu'il tomba dans une espèce d'assoupissement, qui dura jusqu'au lendemain.

Mais, sur le soir du même mardi, il y rentra; comme on craignait qu'il n'en revînt pas, on lui donna l'extrême-onction. Le lendemain, il se trouva un peu mieux. On lui demanda s'il avait bien connu quand on lui avait donné le dernier sacrement. « Oui, répondit-il, mais « vous vous êtes un peu trop pressés. » Quelque temps après, il reçut le sacré viatique avec une dévotion et un respect extraordinaires. Il fit une amende honorable à Jésus-Christ de toutes les offenses et ingratitudes dont il était coupable envers sa divine bonté, et il demanda pardon à toute la communauté du mauvais exemple qu'il lui avait donné.

Il remercia tous lés Pères et particulièrement le Père supérieur des grands soins que leur charité leur faisait prendre pour lui. Il se recommanda très instamment à leurs saintes et ferventes prières, et il leur dit que si Notre-Seigneur Jésus-Christ lui faisait miséricorde, comme il l'espérait, il se souviendrait d'eux, et il le prierait d'en être pour lui la récompense dans le temps et dans l'éternité.

Après cela, toute son occupation intérieure fut d'offrir sa mort en l'honneur de celle de Notre-Seigneur et de celle de la sainte Vierge, de les prier que leur mort sanctifiât la sienne, et de lui faire part de leurs saintes et divines dispositions dans ces derniers moments. Il se recommanda aussi plusieurs fois à son ange gardien et à saint Michel, que l'Église nous apprend devoir présenter nos âmes au terrible tribunal de Jésus-Christ, au moment de notre mort : *Sancte Michael Archangele, quem Deus constituit super animas suscipiendas, commendo tibi spiritum meum* [1].

Les médecins résolurent, dans une consultation qu'ils

[1] *Brev. rom.*

firent à son sujet, de le saigner au pied. Il s'y soumit sans contredit, et après cette saignée, qui fut le lundi 26 du mois, il eut un débord au cerveau, et demeura jusqu'au lendemain avec connaissance, mais comme agonisant et sans pouvoir parler distinctement. Cependant on lui vit toujours remuer les lèvres et lever les yeux au ciel, ce qui fait croire qu'il était en prières. Enfin il rendit son esprit à son Créateur dans le temps que tous les Pères de la communauté étant au pied de son lit récitaient les prières de la recommandation de l'âme : ce qui arriva sur les trois heures après midi, le vendredi 29 de septembre de l'année 1652.

Cloyseault Ménologe p. 43

Le P. Jean Bte Languet vint au monde l'an 1600 à Dijon d'une très honorable famille et il entra dans l'Oratoire le jour de la Présentation de la Ste Vierge de l'an 1621. Notre Très Honoré Père lui donna la soutane, le dédia au St Enfant Jésus et le consacra tout à la Ste Enfance pour honorer ce mystère par l'état d'une vie d'innocence et de simplicité. Il ne comprit pas alors les avantages de cette consécration par une main si sainte, ni les obligations qu'elle lui imposait de vivre dans l'esprit de l'Enfance de grâce que ce saint Homme prévoyait lui devoir être communiquée dans la suite. Sa vie dans l'Oratoire a été une vie de retraite, de prière, de pénitence et d'une égalité d'esprit sans pareille. Le monde avec tous ses honneurs et ses plaisirs lui était insupportable. Il avait horreur de tout ce qu'il estime. L'esprit de Dieu, qui l'animait, lui en avait donné une connaissance beaucoup plus parfaite que tout ce qu'en disent les livres de piété. Il a eu plusieurs saints entretiens et de grandes liaisons avec la Soeur Marguerite du St Sacrement de Beaune que les Miracles et le concours du peuple ont rendue si fameuse. Il fut le confesseur de feu M. le Marquis de Renty dont la vie a été imprimée. Pendant tout le temps qu'il demeura à Dijon, il eut aussi une

(Phrase inachevée) | grande liaison de piété.

Il fut aussi attaqué d'un rhumatisme avec une grande fièvre qui en peu de jours le réduisirent au tombeau. Il demanda d'abord les sacrements, les reçut avec une parfaite connaissance et de grands sentiments de piété, fit une amende honorable à toute la Communauté des mauvais exemples qu'il croyait lui avoir donnés, témoigna une grande reconnaissance envers Dieu pour la grâce singulière qu'il lui avait faite de l'appeler dans une Congrégation

aussi sainte que celle de l'Oratoire. Enfin il rendit son esprit à Dieu dans le temps que tous les Pères de la Communauté, étant à genoux aux pieds de son lit, récitaient les prières de la recommandation de l'âme ; ce qui arriva sur les 3 heures après midi le vendredi 29 septembre de l'année 1652.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl Nle fonds fr. 25 683) t. III p. 161 verso =

J. Bte Languet, né à Dijon en 1600 d'une famille très honnête dont est sorti l'archevêque de Sens et le curé de St Sulpice. Il entra dans l'Oratoire le 2 février 1621 et reçut l'habit des mains du cardinal de Bérulle qui le dédia au Saint enfant Jésus et le consacra tout entier à la Sainte Enfance pour honorer ce mystère par l'état d'une vie d'innocence et de simplicité. Il ne comprit pas d'abord toute la vertu de cette consécration faite par un si saint homme, qui sembla avoir prévu par là toute la grâce qui devait être communiquée dans la suite au P. Languet. Sa vie fut toujours une vie de retraite, de pénitence et de renonciation au monde. Il était d'une égalité d'esprit admirable Il eut de fréquentes conversations et de saintes liaisons avec la soeur du St Sacrement, carmélite de Beaune que ses miracles et la voix du peuple ont canonisée. Il fut confesseur du pieux marquis de Renty dont la vie a été imprimée.

Un rhumatisme accompagné d'une grande fièvre le conduisirent en peu de jours au tombeau. En recevant les sacrements, il fit une amende honorable à ses confrères des mauvais exemples qu'il croyait leur avoir donnés, quoique sa vie eût toujours été pure et sans tache. Il mourut le 29 septembre 1652

(voir les mss. de l'Institution.)

Le Père Languet

Lettre de Malebranche à l'Abbé Berrand (conservée aux archives du Carmel de Beaune)

Le 17 janvier : « Je me suis enquis à qqs uns de nos anciens Pères des Pères Parisot et Languet. Le premier a été supérieur à Dijon, Lyon, Rouen. Le deuxième ne l'a été nulle part ; mais ceux qui ont connu l'un et l'autre, estiment plus le P. Languet pour sa piété et sa sagesse. Je n'ai pu encore en rien apprendre de particulier, et je pense qu'en voilà assez pour ce que vous avez à faire. »

M.M. 607. 1r catalogue, N. 586 =

Jean Bte Languet, de Dijon, prêtre, mort en 1652.

M.M. 608, page 24, N° 360 =

Le Père Jean Bte Languet, né à Dijon

receu à Tours en Novembre 1621 et prinst la robbe le 10 du dict mois.

Abbé Deberre = Hist. de la vénérable Soeur Marguerite du St Sacrement : Paris Gousselgue 1907 p 200, 201

« Le P. Languet, prêtre de l'Oratoire, dit qu'un des fruits de ses premiers entretiens avec la soeur Marguerite fut le réveil de la dévotion à la Ste Enfance, et ce que j'estime le plus, la dévotion à l'Enfance de Jésus, à laquelle N. S. H. Père de Bérulle m'avait autrefois dédié et à laquelle je ne pensais plus par mon infidélité, me fut redonnée et je recommençai mes petites pratiques de piété vers ce divin mystère.

(archives du carmel de Beaune N 14 f° 130)

Il fut un des principaux correspondants de soeur Marguerite

T. S. V. P.

Lettre au P. Bonnardet de la sœur archiviste du Carmel de Dijon (voir dossier Dijon) du 8 juillet 1943.

Le Père Jean Bte Languet était parent d'une de nos anciennes et plus saintes prieures, sa contemporaine, la Révérende Mère Thérèse de Jésus Languet. Mais nous ignorons à quel degré, frère, ou cousin ? La parenté nous intéresse à ce sujet. Le P. Languet fut très lié à tout ce qui concerne N.D. de Grâce. Il composa une belle élévation sur le vocable de N.D. de Grâces pour le 25 Mai, jour de sa fête. Il assista la Vble Marguerite du St Sacrement à sa mort arrivée le 26 mai 1648. C'est pourquoi tout ce qui le concerne est intéressant pour nous.

Listes des assemblées =

1641 Dijon

1644 Lyon

1648 Dijon

1651 "

Nécrologe =

Mort à Dijon le 29 septembre 1652